

Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Unité de communication

Réf: 381f09

Tél. +33 (0)3 88 41 31 93

Fax +33 (0)3 90 21 41 34

Internet: <http://assembly.coe.int>

e-mail: pace.com@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Les personnes déplacées sont « les oubliés de l'Europe » selon le rapporteur de l'APCE

Bakou, 08.05.2009 – « C'est une honte pour l'Europe que quinze à vingt ans après les conflits qui ont ravagé le Caucase du Sud au début des années 1990, des centaines de milliers de personnes déplacées à la suite de ces conflits continuent de vivre dans des conditions lamentables et qu'elles soient marginalisées, sans guère de perspectives de retour ou de restitution de leurs biens », a déclaré John Greenway (Royaume-Uni, GDE), rapporteur sur la protection des droits fondamentaux des personnes déplacées de longue date, à la fin de sa mission d'information de quatre jours à Erevan et à Bakou. 'La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour donner un nouvel élan politique débouchant sur des solutions durables pour ces personnes. Nous devons tout faire pour qu'elles ne deviennent pas « les oubliés de l'Europe » ».

En donnant ses impressions après les réunions qu'il a eues avec les autorités de l'Azerbaïdjan et des représentants de la société civile et après sa visite d'un centre d'hébergement collectif temporaire et d'un nouveau quartier résidentiel pour personnes déplacées à Bakou, le rapporteur a reconnu les progrès importants accomplis par le gouvernement de l'Azerbaïdjan pour améliorer les conditions de vie de ces personnes. « Il reste néanmoins beaucoup à faire pour loger convenablement les centaines de milliers de personnes déplacées qui continuent de vivre dans des conditions déplorables, un fait que le gouvernement reconnaît. De même, il faut faire plus pour remédier à la vulnérabilité de ces personnes, leur permettre d'accéder à l'emploi, à une éducation de qualité ou aux services élémentaires, et répondre à leurs besoins en matière de soins, psychologiques ou autres ».

« Le fait d'offrir de nouveaux logements aux personnes déplacées ne les dépossède pas de leur droit au retour volontaire dans leur lieu d'origine », selon M. Greenway. « Toutes les personnes déplacées avec lesquelles nous avons parlé ont exprimé clairement que c'était là leur désir suprême. Je demande instamment au Conseil de l'Europe et à l'ensemble de la communauté internationale de donner un nouvel élan à la recherche d'un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh. Il faut privilégier le retour, en toute sécurité, des populations paisibles ».

En attendant, il a encouragé les autorités de l'Azerbaïdjan, ainsi que la communauté internationale, à étudier attentivement et à prévoir les coûts, les besoins en matière de reconstruction, la sensibilisation de la population et la préparation psychologique des rapatriés potentiels, en cas de conditions favorables à leur retour. « La communauté internationale a un rôle particulier à jouer pour aider à déminer ces régions », a-t-il ajouté.

Le rapporteur s'est dit aussi préoccupé par le statut et la protection des personnes arrivant en Azerbaïdjan sous la pression des conflits des régions voisines. « La prospérité économique a rendu l'Azerbaïdjan attractif comme pays de destination. Nombre des personnes en provenance du Caucase du Nord, d'Iran, d'Afghanistan, du Pakistan et d'autres pays n'ont pas de statut juridique et ne reçoivent guère d'aide. Il faut prévoir des mesures de protection temporaires et garantir les principes du non-refoulement dans la mesure du possible. La communauté internationale doit soutenir les efforts faits pour développer les capacités en élaborant des procédures d'asile efficaces en Azerbaïdjan ».

Contact à Bakou :

Ovi Odrats, Secrétariat de l'APCE, Portable : +33 (0)6 62 46 29 79

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président: Lluís Maria de Puig (Espagne, SOC) – Secrétaire général de l'Assemblée: Mateo Sorinas.

Groupes politiques: PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe socialiste); GDE (Groupe démocrate européen);

ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).